

République Française Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 19/03/2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 02 Avril 2025

N° 06-2025

Membres en exercice : 9

Présents : 7

Absents : 1

Représentés :
1

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt Cinq le Deux Avril à 18 heures
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, GILHET B, THEULE JC, VEDEL P,
KROGSDAHL A, STEHLE C,

Absent excusé : MINAZZO D procuration à MORESMAU JP

Absent : NICAISE V.

Secrétaire de séance : MORESMAU JP.

Objet : Adoption des Comptes Financiers Uniques de l'année 2024
(Budget Principal et Budgets Annexes : CCAS, Musée, Parking

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 de la Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Sur rapport de M. Jean-Philippe MORESMAU adjoint délégué aux finances qui présente et arrête les Comptes financiers uniques 2024 de la commune de SAINT GUILHEM LE DESERT comme suit :

CCAS	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	3 655.62 €	7 500.00€	3 844.38 €

MUSEE	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	121 208.23 €	208 965.31 €	87 757.08 €
INVESTISSEMENT	42 021.53 €	43 448.97 €	1 427.44 €

PARKING	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	598 087.65 €	775 118.57 €	177 030.92 €
INVESTISSEMENT	60 475.69 €	45 536.84 €	- 14 938.85 €

BUDGET GENERAL	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	793 791.66 €	1 125 654.72 €	331 863.06 €
INVESTISSEMENT	246 843.23 €	156 283.64 €	- 90 559.59 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, Le Conseil Municipal,

APPROUVE N'APPROUVE PAS les Comptes Financiers Uniques 2024,

DONNE pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

**Le Maire,
SIEGEL R.**



La / Le secrétaire de séance,

